

Revue
de l'Institut
de sociologie

Revue de l'Institut de Sociologie

85 | 2015

Migration, amour et État : un ménage à trois

Amoureux vos papiers !

Sarah Vanbelle



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ris/301>

Éditeur

Université libre de Bruxelles - ULB

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2015

Pagination : 211-214

ISSN : 0770-1055

Référence électronique

Sarah Vanbelle, « *Amoureux vos papiers !* », *Revue de l'Institut de Sociologie* [En ligne], 85 | 2015, mis en ligne le 31 décembre 2018, consulté le 24 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ris/301>

« Amoureux vos papiers ! »

Sarah Vanbelle

Militante du groupe *Amoureux vos papiers !*

La contribution présente la constitution et l'évolution du groupe « Amoureux vos papiers ! », formé par des bénévoles et des membres de couples binationaux, qui s'occupe de la diffusion d'informations administratives et légales aux couples binationaux et de la sensibilisation de l'opinion publique à la problématique de la migration familiale en Belgique et en Europe.

The paper presents the creation and evolution of the group of volunteers and members of binational couples 'Amoureux vos papiers!': its main aims are to inform binational couples about legal and administrative issues and to raise awareness in the public opinion about marriage and family migration in Belgium and Europe.

Le groupe *Amoureux, vos papiers !* est né en juillet 2015 suite à la rencontre entre membres d'associations et femmes de détenus en centres fermés. En effet, certains membres de la Coordination contre les rafles et les expulsions et pour la régularisation (CRER) effectuaient des visites au centre fermé 127bis de Steenokkerzeel et ont eu l'occasion d'échanger quelques mots avec des épouses venues rendre visite à leurs maris détenus. Ces échanges ont amené au constat dramatique que les couples mixtes en Belgique sont bien trop facilement associés à des fraudeurs, poussant l'État et la police à sortir de leurs propres règles et à ne plus respecter les droits fondamentaux des citoyens.

Qui sommes-nous ?

À partir de ce constat, largement inspiré par l'association française *Amoureux au ban public*, le groupe belge s'est organisé sous forme de mouvement : des associations et des citoyens concernés par cette problématique se sont réunis pour faire le point. Que faire face à la suspicion qui pèse sur les couples binationaux ? Le premier point soulevé était celui du moment des démarches : lorsqu'un couple se lance dans une procédure de mariage ou de cohabitation légale, ou dans les démarches de regroupement familial en vue de régulariser le conjoint étranger et ainsi améliorer la qualité de vie du couple, il pense souvent faire « pour le mieux » et « ce qu'il faut », car le couple fait confiance au système. C'est là que commencent les ennuis. *Amoureux, vos papiers !* se propose d'être un réseau de soutien émotionnel et de conseils légaux aux couples avec ou sans papiers qui voient leur dossier bloqué dans les méandres de l'administration en Belgique. Mais il est également un mouvement qui vise à dénoncer l'arbitraire et à témoigner du harcèlement dont sont victimes ces couples. Le groupe est relié à plusieurs asso-

ciations qui travaillent pour le respect des droits des étrangers, pour l'égalité des chances et luttent contre le racisme. Les couples ayant vécu des situations administratives complexes, qui sont encore en procédure ou qui souhaitent les entamer, sont invités à participer à ses réunions informatives et à ses activités.

Quels outils ont été mis en place ?

Tout d'abord, c'est le site internet qui reprend les témoignages, les actions, ce que dit la loi, les conseils aux couples et qui nous sommes. Mais surtout comment nous contacter, c'est-à-dire via l'adresse mail contact@amoureuxvospapers.com, que ce soit pour une question, un témoignage ou pour rejoindre le mouvement.

Les témoignages des couples recueillis et présentés sur le site internet du groupe permettent au public de comprendre et de clarifier par des exemples les problèmes des couples tout en leur donnant des visages humains. Quand An [prénom d'emprunt] témoigne : « Le commissaire s'est montré horrible avec ma mère, elle pleurait et il lui parlait vraiment brutalement : "votre fille se fait avoir. C'est juste pour les papiers qu'il veut vivre avec elle." Il était agressif, s'énervait, ne voulait répondre à aucune question, nous accusant de remettre en doute son travail. » Ou encore quand Amal explique : « Lors de l'enquête, un policier m'a demandé "comment as-tu fait l'amour avec ton mari hier ?" J'ai refusé de répondre... » Ces deux femmes expliquent longuement leur cauchemar juridico-administratif et en viennent toutes les deux à la même conclusion : pourquoi des policiers pour mener l'enquête et non pas des travailleurs sociaux ou des psychologues mieux formés à cela ? De quoi les accuse-t-on exactement ? Quels crimes ont commis ces couples pour être ainsi entraînés devant les tribunaux, aux commissariats ou voir leurs domiciles fouillés sans mandats ?

Pendant, le point commun le plus tragique dans ces deux histoires est la rafle dont ont été victimes les futurs conjoints. Que ce soit à Louvain pour An ou à Bruxelles pour Amal, le mode opératoire est le même : la police débarque au domicile aux petites heures du matin, force l'entrée du domicile sans mandats, effectue une fouille intrusive et embarque le conjoint en demande de régularisation sous prétexte d'un contrôle d'identité. Sauf que celui-ci termine détenu d'un centre fermé.

Il n'y a rien de démocratique, de légal ou de juste dans ces méthodes !

Le groupe a également créé une page Facebook, qui reprend le contenu du site, des événements liés directement ou indirectement aux actions d'*Amoureux, vos papiers !* et permet au public de réagir aux informations données.

Nos actions

La première action du groupe a eu lieu avant sa création officielle, au mieux cette action a donné l'élan pour sa création. C'était en juillet 2015, plusieurs femmes

de détenus et les membres des associations concernées ont manifesté devant les grilles du centre fermé 127bis sans autorisations. Le centre a fini par appeler la police et nous n'avons pas eu d'autres choix que de nous disperser.

La deuxième action a été la présentation officielle du groupe au public. Sur base d'un ciné-débat, nous nous sommes réunis le en octobre 2015 à Bruxelles pour introduire *Amoureux, vos papiers !* Dans la salle, des couples, des membres d'associations et des personnes intéressées par la cause ont pu assister à la projection du documentaire du mouvement français *Les Amoureux au ban public* suivi d'une table ronde avec Laura Odasso (chercheuse à l'ULB et militante), Julien Hardy (avocat), Mathieu Beys (juriste, auteur du livre « quels droits face à la police ? ») et des témoignages de couples. Le public présent était enthousiaste, a posé beaucoup de questions et est reparti satisfait.

Les organisateurs aussi !

Mais pour le groupe, ce n'était que le début, à partir de là, il nous fallait commencer à préparer la suite concrètement. Des réunions mensuelles ont donc été mises en place pour assurer la continuité. Et ces réunions ont abouti à la mise en place de la troisième action : Les amoureux avec et sans papiers, le jour de la Saint-Valentin.

Le 14 février est synonyme de fête pour les amoureux, pour tous les amoureux ? En 2016, nous voulions ce jour-là sensibiliser les gens à la question des couples mixtes et à cet amalgame de fraudeurs dont ils sont victimes. L'amour ne se définit pas par les papiers, par les origines ou par le pays où l'on naît, mais bien par la sincérité des sentiments et par la volonté de faire fonctionner la relation. Mais comment faire pour célébrer son amour alors que celui-ci croule sous un système qui le remet en question et le juge coupable ? En brisant les tabous et les clichés !

Ce dimanche de la Saint-Valentin est jour de marché à Jette, les écrivains publics tiennent un stand sur ce marché destiné à écrire des lettres d'amour pour ceux en manque d'inspiration. Avec eux se tient un curieux mélange de personnes... Une mariée, trois demoiselles d'honneur, un agent de police et un agent communal tenant une banderole et d'autres personnes tenant des affiches. La mariée, accompagnée de ses demoiselles d'honneur, aborde les passants et leur déclare : « aujourd'hui, je fête mon enterrement de vie de jeune fille, car comme vous pouvez le voir je vais me marier. Mais ce que j'ignore encore c'est que je vais rencontrer beaucoup d'obstacles à ce mariage... » De là, interviennent l'agent de police et de la commune qui ordonnent : « Halte, amoureux, vos papiers ! »

La situation est expliquée au passant et celui-ci est invité à poser des questions indéliques à la mariée, questions préparées par l'équipe dans des enveloppes et reprises et développées par la foule qui encerle à présent la mariée et la condamne pour son amour illégal. Les questions choisies sont issues des témoi-

gnages des couples à qui on a vraiment posé ces questions, telles que : « de quelle couleur sont les murs de la cuisine ? Combien de fois faites-vous l'amour ?, quels sont les prénoms de ses frères et sœurs ?... » Les passants ayant participé à l'action ont été réceptifs, pas mal ont refusé de peur d'être au centre de l'attention de cette mise en scène et peu ont décliné par réel manque d'intérêt. Seuls certains commerçants du marché se sont montrés hostiles à l'égard de l'action. Et le plus ironique dans tout cela ? Le café dans lequel le groupe a pris une pause afin de se réchauffer (la météo aussi était hostile ce jour-là) accueillait également des militants NV-A qui, lorsque la mariée s'est rendue aux toilettes, l'ont chaleureusement félicitée ! Mais le côté vraiment positif de tout cela a été l'enthousiasme de la presse pour l'action, que ce soit télévisée, écrite ou radio, notre couverture a été assurée avant et pendant l'action.

Depuis le mois de septembre 2016, les membres d'*Amoureux, vos papiers !* organisent des permanences dans les locaux du MRAX tous les premiers samedis du mois. Ces permanences permettent aux couples de recevoir un soutien moral et juridique, de pouvoir se rencontrer et échanger, de pouvoir poser des questions relatives à leurs démarches (avoir une bonne dose d'assurance avant de commencer évite au maximum de commettre des erreurs ou de se laisser avoir par le système). Les participants aux deux premières séances (majoritairement des femmes) sont sortis de là plus en confiance, l'une d'elles a confié : « La permanence est un lieu d'écoute, mais aussi de partage et d'entraide. L'accueil est d'emblée chaleureux, les conseils bien utiles et l'échange avec d'autres personnes qui vivent des situations similaires sont enrichissants. Venir aux permanences, c'est repartir gonflé d'énergie pour affronter l'épreuve du regroupement familial ! »

Elles ont donc lieu tous les premiers samedis du mois de 10 à 12h, au MRAX 37, rue de la poste, 1210 Bruxelles.

Conclusions

Le groupe, bien qu'en construction, suscite l'intérêt des gens. Et heureux hasard (ou pas ?), cela porte ses fruits. Dans la zone de Louvain, de nombreuses plaintes ont été portées à l'encontre de la police pour investigations « brutales » dans le cadre d'enquêtes sur des couples mixtes.

Et mieux encore, l'Office des Étrangers a été condamné à libérer un jeune homme après que son arrestation ait été jugée illégale.

Ne pas se taire face à des lois et des actes arbitraires, ne pas avoir peur de dénoncer ceux qui sont censés nous protéger, ne pas se laisser faire quand nos droits sont bafoués, pouvoir prendre connaissance clairement de ces droits, pouvoir vivre son amour sans avoir peur des conséquences, pouvoir vivre une vie de famille stable et sans entraves avec la personne que l'on a choisie, ne pas voir son couple lié à des amalgames, pouvoir être libre de vivre là où on l'a choisi.

Voilà pourquoi *Amoureux, vos papiers !* se battra à l'avenir !